



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U 2025

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

N° 2025/O2/055

Question orale déposée par le groupe « Avanzemu »

OBJET : ÉNERGIE ET SACOI 3

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Lors de la révision de la PPE, en mars 2023, vous avez réaffirmé l'objectif d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050. Depuis, la Corse attend la validation par décret - prévu pourtant au premier trimestre 2025 - des objectifs chiffrés pour la période 2020-2028, malheureusement revus à la baisse par le protocole Borne.

À ce stade, on est en lieu de s'interroger sur la sécurisation financière des investissements et donc la réalisation du programme ainsi décliné.

Dernier épisode fortement médiatisé, l'inauguration, le 11 septembre dernier, du chantier de raccordement du nouveaux câble SACOI 3 de 50 MW supplémentaires venant d'Italie, pour 1,8 milliards d'Euros.

Pouvez-vous donc nous dire quel sera le coût de l'électricité achetée aux Italiens ?

En toute objectivité, cet investissement, s'il est de nature à vous rassurer, constitue incontestablement à nos yeux un palliatif à nos carences, et pire encore, une étape hautement symbolique et économique sur la route de la dépendance énergétique de la Corse.

Il paraît utile pour notre assemblée de rappeler que les deux derniers black-outs massifs sur l'île, en décembre 2023 et en juin 2024, ont été causés par des défaillances de l'approvisionnement italien.

Pour éclairer le propos et poser en termes clairs la problématique, il faut savoir que cet apport extérieur vient s'ajouter à celui des biocarburants pour les centrales thermiques. Au nom d'un combat légitime que nous avons mené ensemble jadis

contre le fuel lourd et ses fâcheuses conséquences, nous voici désormais confrontés, dans les deux cas, paradoxalement, à deux sources non écologiques, à risque majeur, et, sans conteste, deux nouvelles dépendances dont le coût paraît élevé.

À l'heure où notre planète s'apprête à entrer dans les grandes mutations, notamment au regard de l'accélération des effets du changement climatique, dans une perspective où l'augmentation de la production électrique est indispensable, comment la Corse va-t-elle être en capacité d'assurer une autonomie énergétique dans une société qui multiplie les besoins : évolution démographique, passage au tout électrique, mobilités, etc ... Dans un monde à plus 1,5 degré que la normale de 2025, il est urgent de ramener, pour redéfinir, le plan d'une véritable politique énergétique de 2050 à 2035, comme c'est désormais le cas partout dans les territoires insulaires.

Vous avez fait part de réserves lors de la pose de la première pierre du chantier SACOI. Encore faut-il ne pas poser la seconde, en réorientant ces fonds vers des moyens de production propres et locaux, à base de ressources locales, de compétences locales, avec stockage et adaptation spécifique du réseau corse.

Dans l'intervalle, peut-on continuer de penser que, dans un contexte qui ne pourra que dégrader, Paris continuera éternellement à subventionner l'électricité sur l'île, qui plus est avec une facture annuelle non plus éditée en centaines de millions mais qui pourrait dépasser rapidement le milliard ?

Ainsi, globalement, à l'heure où l'autonomie politique et donc financière reste un objectif majeur de la feuille de route du mouvement national, peut-on réellement ne pas revoir l'horizon 2050 à une échéance plus raisonnable de 2035 pour un plan plus adapté au vu de la vitesse des évolutions environnementales et socio-économiques ?

Dans le détail, quelles sont les conséquences des choix opérés, notamment la centrale du Ricantu et le SACOI 3 sur les évolutions à venir des factures énergétiques des usagers corses ?